



RÉFÉRENDUM GEPP - APPEL UNITAIRE À VOTER NON !

L'accord dit de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels négocié depuis plusieurs mois n'a pas été signé par nos organisations syndicales qui représentent 65% du personnel. Pour le faire appliquer, la direction générale a décidé d'organiser un référendum, suite à la requête des organisations signataires CFTD et SNAP, et demande au personnel de France Travail de voter OUI à des suppressions de postes !

Ensemble refusons cette manœuvre de la Direction !

Un accord dangereux pour les agents

Cet accord GEPP n'est pas un simple outil de gestion des compétences: **c'est un plan qui menace l'ensemble du personnel de France Travail.**

- **400 suppressions de postes annoncées dès 2026 dans les fonctions support**, avec un objectif de 600 départs d'ici 2027 pour suivre le plan d'efficience.
- **Aucune cartographie des métiers concernés**, aucun état des lieux sérieux, aucune étude prospective, qui permettraient de connaître les emplois existants, leur évolution et l'impact pour l'ensemble du personnel: la direction avance à l'aveugle !
- **Des dispositifs comme le « congé de mobilité » sous condition de départ définitif de France travail** : un outil pour pousser vers la sortie ceux que la direction veut, quand elle veut.
- **Aucune garantie réelle de mobilité géographique ou professionnelle** : le personnel avance dans le flou total.

Une stratégie pour diviser le personnel

Sous prétexte de réinjecter des emplois dans le réseau, la direction oppose insidieusement les fonctions Support et les personnels des sites. Cette manœuvre vise à faire accepter l'inacceptable.

- **Pour les collègues des fonctions support** : mobilités subies ou incitées, encouragement à quitter France Travail, augmentation de la charge de travail pour celles et ceux qui restent.
- **Pour les collègues du réseau** : mise en concurrence avec les collègues des fonctions support sur des postes en mutation, menace sur le droit à la mutation, notamment sur les sites prisés.

Les fonctions Support ne sont ni des variables d'ajustement, ni des supplétifs au rabais. Elles sont essentielles au bon fonctionnement du réseau et de nos missions de service public !

Pourquoi voter NON ?

- **Un processus non transparent** : climat dégradé, informations insuffisantes, absence de vision claire sur l'avenir dans un contexte de suppression de postes imposée par le gouvernement,
- **Aucune garantie salariale ni protection face à la dégradation continue de nos conditions de travail** et à l'intensification du travail,
- **Un accord qui ne répond pas aux besoins du personnel** mais uniquement à des objectifs d'économies budgétaires.
- **Une gestion des effectifs déguisée en gestion des compétences** : la GEPP devient un outil de pilotage RH au détriment du projet humain.
- **Aucun moyen concret annoncé** : une déclaration d'intention sans budget, sans dispositif sérieux pour accompagner les parcours.

A l'heure où les plans sociaux se multiplient dans le pays, que les Services Publics dont le nôtre sont violemment attaqués par les politiques austéritaires du gouvernement et que nos effectifs se réduisent

REFUSONS DE SACRIFIER LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI !

AUCUN POSTE N'EST DE TROP À FRANCE TRAVAIL !

LORS DU REFERENDUM, VOTONS NON !

Ensemble, défendons nos métiers, nos emplois et nos droits !